

Séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-André tenue sur la plateforme Zoom, le mercredi 22 décembre 2021 à 19 h 15.

OUVERTURE

À 19h15, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

Sont présents à cette séance, Mesdames les conseillères Annie Desbiens, Claudia Desbiens, Claudia Tremblay et Martine Chrétien ainsi que Monsieur le conseiller Jean-Denis Martel.

SIGNIFICATION D'UN AVIS DE CONVOCATION

Je, soussignée, Catherine Asselin, greffière-trésorière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à Saint-André en le remettant par courriel aux membres du conseil le 17^{ième} jour du mois de décembre 2021.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 22^{ème} jour du mois de décembre 2021.

Catherine Asselin
Directrice générale et greffière-trésorière

2021-192

LECTURE ET APPROBATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Mairesse fait la lecture de l'avis de convocation.

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'avis de convocation.

À Madame Claire Desbiens
Madame Annie Desbiens
Madame Claudia Desbiens
Madame Claudia Tremblay
Monsieur Rémi Brassard
Monsieur Jean-Denis Martel
Madame Martine Chrétien

Madame, Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Madame Claire Desbiens, mairesse, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le 22ième jour de décembre 2021 à 19H15 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Ouverture
2. Présences
3. Signification d'un avis de convocation
4. Lecture et approbation de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
5. Correspondance
6. Liste des factures pour approbation
7. Cautionnement Relais Saint-André
8. Levée de l'assemblée

DONNÉ ce 17ème jour de décembre 2021

Directrice générale et greffière-trésorière

2021-193 CORRESPONDANCE

Il est proposé par Madame Claudia Desbiens, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le résumé de la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 17 décembre 2021.

2021-194 FACTURES ET LISTE DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers d’approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 16 décembre 2021.

2533-7317 Québec inc.	1 724.63\$	19178
Sail (Catherine Asselin)	250 \$	19179
Caouette, Thériault & Renaud	919.80\$	19180
Environnement CA	1 092.26\$	19182
Ferme AlcasyL	97.73\$	19183
Les Entreprises Éric Fleury	597.87\$	19184
Maltais Ouellet	295.32\$	19185
Mégaburo inc.	457.21\$	19186
Quincaillerie Tremblay Laroche	71.56\$	19187
Refuge Animal	100.00\$	19188
SPO Électrique	7 026.70\$	19189
Sécal Instrumentation	1 186.04\$	19191
Vision Informatik	97.73\$	19193

Je soussignée, Catherine Asselin, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Catherine Asselin

Directrice générale et greffière-trésorière

RETRAIT DE MONSIEUR JEAN-DENIS MARTEL ET MADAME MARTINE CHRÉTIEN

Monsieur le conseiller Jean-Denis Martel et Madame Martine Chrétien coupent leur micro et caméra considérant être en conflit d’intérêts dans le prochain point traitant du Relais Saint-André.

2021-195 ENGAGEMENT DE REMBOURSEMENT – AIDE D’URGENCE DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY AU RELAIS SAINT-ANDRÉ, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Attendu la demande d’aide d’urgence du Relais Saint-André, Coop de Solidarité, auprès de la MRC du Domaine-du-Roy;

Attendu que par sa résolution n° 382-2021, le conseil de la MRC a consenti un prêt remboursable de 15 000 \$ au Relais Saint-André, Coop de Solidarité;

Attendu que ce prêt est conditionnel à un engagement de la Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean de procéder au remboursement de ce prêt, et ce, s’il advenait que le Relais Saint-André, Coop de Solidarité ne soit pas en mesure de le faire;

Par conséquent, il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer à la MRC du Domaine-du-Roy l’engagement formel de la Municipalité de Saint-

André-du-Lac-Saint-Jean de rembourser l'intégralité du prêt de 15 000 \$ consenti au Relais Saint-André, coop de solidarité, et ce, dans l'éventualité d'un non-remboursement de celui-ci à son échéance.

RETOUR DE MADAME MARTINE CHRÉTIEN ET MONSIEUR JEAN-DENIS MARTEL

Madame la conseillère Martine Chrétien et Monsieur le conseiller Jean-Denis Martel reviennent à la séance.

2021-196

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 26.

Claire Desbiens
Mairesse

Catherine Asselin
Directrice générale et
Greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LA MAIRESSE

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec